

SUPPLEMENT EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2011

AU PROSPECTUS EN DATE DU 5 AOÛT 2011



**Emprunt obligataire dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020 (les “Obligations”)**

Ce supplément (le « **Supplément** ») établi conformément aux dispositions de l’article 16 de la directive 2003/71/EC (la « **Directive Prospectus** ») complète et doit être lu et interprété conjointement avec le prospectus du 5 août 2011 relatif à l’émission d’obligations dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement de droit français Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020, approuvé le 5 août 2011 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg et notifié à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations (le « **Prospectus** »), qui constitue un prospectus au sens de l’article 5.3 de la Directive Prospectus et de la réglementation applicable dans le Grand Duché de Luxembourg.

Ce Supplément approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg en date du 7 septembre 2011 a fait l’objet d’une notification à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations dont la période de souscription est ouverte depuis le 26 août 2011 et doit s’achever le 23 décembre 2011.

Natixis accepte la responsabilité des informations contenues dans ce Supplément et déclare qu’après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent Supplément sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée.

Les termes définis dans le Prospectus auront la même signification dans ce Supplément, à moins que le contexte ne requière une interprétation différente.

Natixis a publié le 29 août 2011 l’actualisation de son document de référence 2010 contenant les états financiers semestriels au 30 juin 2011 consolidés non audités et les notes y afférentes (l’ « **Actualisation du Document de Référence 2010** »), déposé auprès de Commission de Surveillance du Secteur Financier à Luxembourg conformément à la Directive Prospectus et à la réglementation applicable dans le Grand Duché de Luxembourg, lequel est incorporé par référence au Prospectus et en fait désormais partie intégrante.

Des copies de l’Actualisation du Document de Référence 2010 et du présent Supplément pourront être obtenus sur demande et sans frais, dans les bureaux de Natixis et de l’Agent Payeur et sont disponibles sur les sites Internet de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)), de l’Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Natixis ([www.natixis.fr](http://www.natixis.fr)).

Dans l’hypothèse d’une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Supplément et toute autre déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans le présent Supplément, il n'y a pas eu de nouveau fait significatif, d'erreur significative ou d'inexactitude s'agissant de l'information contenue dans le Prospectus depuis sa publication.

Conformément au paragraphe 2 de l'Article 13 de la Loi de Luxembourg, les investisseurs qui ont déjà donné leur accord pour acquérir ou souscrire des Obligations préalablement à la publication du présent Supplément ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux jours ouvrés après la publication du présent Supplément.

Les informations incorporées par référence visées ci-dessus sont disponibles comme suit :

<b>Informations incorporées par référence</b>	<b>Actualisation du Document de Référence 2010</b>
2. Contrôleurs légaux des comptes	Pages 173 à 174
3. Informations financières sélectionnées	Pages 15 à 17
4. Facteurs de risque	Page 66
10.1. Informations relatives aux organes d'administration et de direction	Page 64
11.1. Informations relatives au comité d'audit	Page 65
12. Principaux actionnaires	Page 172
13. Informations financières consolidées concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'Emetteur	
- Comptes de résultats:	Page 105
- Bilan:	Page 104
- Tableau de flux de trésorerie:	Page 108
- Notes sur les comptes:	Page 109 à 158
- Rapport du commissaire:	Page 159 à 160
13.2. Etats financiers	Pages 103 à 158
13.3. Vérification des informations financières historiques semestrielle	Pages 159 à 160
13.4. Date des dernières informations financières	Pages 103 à 158
13.5. Informations financières intermédiaires et autres	
13.5.1. Informations financières semestrielles ou trimestrielles	Pages 30 à 63 ; 84 à 158
13.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	Page 77
14. Informations complémentaires	

14.1 Capital social	Pages 151 ; 161 ; 172
14.2. Acte constitutif et statuts	Pages 161 à 171
17. Documents accessibles au public	Page 174

Toute information contenue dans le document incorporé par référence et ne figurant pas dans la table de concordance ci-dessus est donnée à titre d'information uniquement.